

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 mai 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

2015 DDEEES 57 Subvention et avenant à convention avec l'APUR pour le programme d'actualisation de la banque de données sur le commerce à Paris.

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 novembre 1997 (DDAEE 97-010) relative à la création d'une banque de données sur le commerce parisien ;

Vu la délibération du Conseil de Paris des 25 et 26 mars 2013 (2013 DDEEES 55) relative à la signature d'une convention triennale (2013-2014-2015) pour permettre d'assurer l'actualisation et l'exploitation de la banque de données sur le commerce à Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 mai 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant à la convention (2013-2015) relative à l'attribution d'une subvention à l'APUR pour le programme de mise à jour de la banque de données sur le commerce à Paris en 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant 2015 à la convention triennale, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) et la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale de Paris Ile-de-France pour permettre d'assurer l'actualisation et l'exploitation de la banque de données sur le commerce à Paris.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 44.268 euros est attribuée à l'APUR situé 17, boulevard Morland (4e) (39121 – 2015-04876) pour la réalisation du programme 2015.

Article 3 : La dépense correspondante, d'un montant de 44.268 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2015 de la Ville de Paris fonction 94, chapitre 65, nature 6574, ligne P004 (VF55004).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO